

Délibération n°2024-03-24

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.5.2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Appel à Manifestation d'intérêt du site des Cars

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	51
Pouvoirs	13
Votants	64

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 juillet 2024 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

Christine Rougerie est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Badia Maryse	à	Martine Pannetier	Jabiol Monique	à	Dominique Miermont
Calla Tony	à	Philippe Pelat	Mathes Pierre	à	Pierre Chevalier
Cronnier Pierrick	à	Françoise Talvard	Parrain Céline	à	Jean-Pierre Guitard
Delibit Sandra	à	Christophe Arfeuillère	Ribeiro Sophie	à	Marilou Padilla-Ratelade
Fiancette Yoann	à	Elisabeth Ventadour	Saugeras Jean-Pierre	à	Anne-Marie Aubessard
Gautier Stéphanie	à	Pierre Coutaud	Valibus Michèle	à	Mady Junisson
Granet Henri	à	Jean-Marc Michelon			

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Bauvy Claude ; Beynat Audrey ; Bézanger Joël ; Bivert Frédéric (représenté) ; Bodeveix Jean-Pierre ; Bourzat Michel ; Bredèche Robert ; Bringoux Jeanine ; Briquet Isabelle ; Brugère Jeremy ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtizia ; Coulaud Danielle ; Delbègue Jean-Pierre ; Ecurat Daniel ; Faugeron Guy ; Gantheil Robert ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Lacrocq Michel ; Le Royer Sandrine ; Mazière Daniel ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Peyraud Stéphane ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Ratelade François ; Repezza Guillaume ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représenté) ; Sivade Alain ; Soulefour Marie-Christine ; Tur Christophe ; Vimou Barbara.

Délibération n°2024-03-24

Le président explique que dans le cadre du Schéma d'Interprétation du Patrimoine (SIP), la valorisation et l'animation du patrimoine archéologique de la Haute-Corrèze est travaillée en lien avec les acteurs du territoire.

Outre le musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles, le territoire dispose de deux grands sites phares pour parler de l'antiquité sur notre territoire : le site des Pièces Grandes à Margerides et le site des Cars à St-Merd-les-Oussines et Pérois-sur-Vézère.

Le département de la Corrèze, propriétaire du site des Cars, nous a délégué la gestion, l'animation et la valorisation du site par convention.

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé le 26 mars dernier, Haute-Corrèze Communauté a reçu une offre, celle de l'association du Bac des Cars qui depuis 5 ans œuvre avec engagement et professionnalisme à l'accueil et à la médiation sur le site des Cars.

Cet appel à manifestation d'intérêt permet à Haute-Corrèze Communauté de passer avec l'association une convention d'occupation du domaine public qui encadre l'activité de l'association et le versement, par Haute-Corrèze Communauté, d'une subvention de 4 000 € représentant deux des salaires des 4 médiateurs (2 en juillet, 2 en août).

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le choix de l'association du Bac des Cars ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public ;
- **AUTORISE** le Président à fixer la subvention pour un montant de 4 000 €.

A l'unanimité	
Votants	64
Pour	64
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 11 juillet 2024

Le Président,
Pierre Chevalier

